

La centrale de Paluel présente des symptômes inquiétants

10 septembre 2012 / [EPR ni à Penly ni ailleurs](#)>Collectif Stop EPR ni à Penly ni ailleurs



Deux incidents récents jettent le doute sur la sûreté du réacteur n°3 de Paluel, qui est à l'arrêt depuis mai dernier

Collectif Stop EPR :

Le Collectif STOP-EPR ni à Penly ni ailleurs tient à attirer votre attention sur la situation du réacteur Paluel 3 [en Seine-Maritime]. A l'arrêt depuis le 19 mai dernier, ce réacteur est en travaux et manifestation pour quelques jours encore. Ce ne sont pas moins de 10 incidents qui sont survenus depuis le début de l'arrêt de tranche (publiés sur le site de la centrale par EDF

sans compter les lettres de suite et autres avis de l'ASN).

Si les deux derniers avis de l'ASN (voir ci dessous) portent sur des non respect des règles générales d'exploitation, les précédents concernent la sûreté de l'installation et en particulier du circuit primaire. On peut s'étonner que les critiques de l'ASN sur Paluel 3 portent sur les éléments dont la défaillance est à l'origine de l'incident du 5 avril à Penly. Les électro-vannes, la fiabilité du circuit RCV comme les joints des groupes motopompes primaires sont clairement mis en cause...

Ces similitudes entre ce qui s'est produit à Penly et ce qui nécessite des travaux exceptionnels à Paluel nous interpellent. L'ASN suspecterait-elle des défauts génériques sur les réacteurs du palier P 4 (1 300 MWe) ?

A l'heure où Fessenheim 2 connaît un nouvel incident d'exploitation (le 24^e depuis le redémarrage du réacteur le 6 mars dernier), le palier de centrale plus récent donne lui aussi à voir des signes de fragilité évident. Le vieillissement est un phénomène qui touche toutes les centrales . La sûreté et les conditions de travail des salariés pâtiennent de cette obsolescence des réacteurs. Mais c'est la fiabilité du parc qui est aujourd'hui le talon d'Achille de la filière nucléaire.

Comme l'indiquent les données de RTE [Réseau de transport d'électricité], cet été EDF a dû remettre en service des tranches thermiques pour compenser la quinzaine de réacteurs à l'arrêt. Les efforts pour améliorer la disponibilité du parc en 2011 de manière artificielle ont entraîné une vague d'arrêt des centrales sans précédent en 2012 (et des problèmes de redémarrage à chaque fois).

Ce n'est pas tant l'avenir du parc nucléaire qui pose question mais son présent. EDF se ruine et ruine l'ensemble de la nation en persévérant dans le nucléaire en France comme à l'étranger (voir les déboires récents en Angleterre et aux Etats-Unis) sans garantir le service énergétique auquel chacun a droit.

La seule issue envisageable est au moins l'arrêt des réacteurs les plus anciens et la mise en œuvre rapide d'un plan de développement des moyens de production alternatifs de manière à accompagner la baisse des consommations préconisés par le scénario Négawatt et surtout

imposés par le contexte énergétique et climatique.

.....

Autorité de sûreté nucléaire :

Avis d'incident : Non respect des règles générales d'exploitation lors des opérations de redémarrage du réacteur

?

Paris, le 06 Septembre 2012

Installation(s) concernée(s) :

Centrale nucléaire de Paluel - 4 réacteurs de 1300 MWe - Paluel - EDF

Le réacteur n° 3 est arrêté depuis le 19 mai 2012 pour le rechargement en combustible et les opérations de maintenance programmées. Le 23 août 2012, EDF constate que le seuil d'une alarme relative à une mesure du flux des neutrons émis par le coeur du réacteur est réglé à une valeur supérieure à la valeur maximale définie dans les Règles générales d'exploitation (RGE). Les RGE sont un recueil de règles approuvées par l'Autorité de sûreté nucléaire, qui définissent le domaine autorisé de fonctionnement de l'installation.

Lors de l'arrêt du réacteur n° 3, EDF détecte le 23 août 2012, à 14h15, que le seuil d'une alarme relative à une mesure du flux des neutrons émis par le coeur du réacteur est réglé à une valeur supérieure à la valeur maximale définie dans les RGE. Cet écart a été corrigé à 14h30. L'analyse de l'événement montre que le seuil de cette alarme n'était pas réglé à la valeur définie dans les RGE depuis 14h00. Il apparaît donc que les Règles générales d'exploitation n'ont pas été respectées pendant une durée totale de 30 minutes.

Cet écart n'a pas eu de conséquence sur le personnel ni sur l'environnement. Toutefois, conformément aux règles de classement de l'échelle INES, cet événement a été classé au niveau 1 de l'échelle INES.

.....

Autorité de sûreté nucléaire :

Avis d'incident : Non respect des règles générales d'exploitation lors des opérations de redémarrage du réacteur

?

Paris, le 05 Septembre 2012

Installation(s) concernée(s) :

Centrale nucléaire de Paluel - 4 réacteurs de 1300 MWe - Paluel - EDF

Le réacteur n° 3 est arrêté depuis le 19 mai 2012 pour le rechargement en combustible et les opérations de maintenance programmées. Dans le cadre du redémarrage du réacteur, EDF identifie une anomalie sur une vanne de protection de l'une des deux turbopompes [1] du système d'alimentation de secours en eau des circuits primaires des réacteurs (système) [2]. Après plusieurs tentatives, la vanne est finalement réparée le 21 août. L'analyse a posteriori de l'événement montre que la conduite à tenir demandée par les Règles générales de sûreté n'a pas été respectée.

Entre le 22 juillet et le 18 août derniers, plusieurs dysfonctionnements ont été relevés sur la vanne de protection de la turbopompe suscitée. EDF a mené plusieurs diagnostics et réparations, qui n'ont pas permis d'identifier rapidement l'origine des anomalies.

Ainsi, la disponibilité de la turbopompe a été remise en cause plusieurs fois d'une réparation à l'autre. L'origine des dysfonctionnements, qui concerne le système d'ouverture et de fermeture de la vanne, a été identifiée le 18 août.

Après réparation, la turbopompe est finalement déclarée disponible le 21 août. L'analyse de l'évènement réalisée a posteriori montre que, du fait des anomalies rencontrées sur la vanne précitée, la turbopompe n'était pas disponible depuis le 10 août. La conduite à tenir définie par les RGE, qui demande une mise à l'arrêt du réacteur ou une réparation sous trois jours, n'a donc pas été respectée.

Cet écart n'a pas eu de conséquence sur le personnel ni sur l'environnement. Toutefois, conformément aux règles de classement de l'échelle INES, cet événement a été classé au

niveau 1 de l'échelle INES.

Notes :

[1] Une turbopompe est une pompe entraînée par de la vapeur. Son fonctionnement est donc indépendant de toute alimentation électrique.

[2] Le système d'alimentation de secours en eau des générateurs de vapeur (système ASG) fournit à ces derniers, en cas de défaillance de l'alimentation principale, l'eau nécessaire au refroidissement du réacteur. Il est également utilisé lors des périodes de démarrage et d'arrêt du réacteur.

Source : Communiqué de presse du [Collectif Stop EPR Ni à Penly ni ailleurs](#)

Photo : [1st fun](#)

Lire aussi : *[La sécurité nucléaire proche du « burlesque », observent deux parlementaires](#)*

- [Emplacement](#) : [Accueil](#) > [Info](#) >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/La-centrale-de-Paluel-presente-des>